

SÉANCE ORDINAIRE VIRTUELLE Conseil d'établissement – École St-Isaac-Jogues Mercredi, 5 février 2025 - 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école St-Isaac-Jogues tenue le mercredi, 5 février 2025 à 18h30 au 9355 de Galinée, à Montréal.

Kimberly Duarte France Boudreault Isabelle Tincler Nancy Carmel Mariève Cadoret Claire Baujard Valérie Godin Mathieu Vinuesa Zoubaier Boujnah Marc Robillard Formant quorum sous la présidence de Mariève Cadoret

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

François de la Sablonnière Tremblay- Direction

Marie-Pier Morand - Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucun invité

PRÉSENTS :

MEMBRES ABSENTS:

Aucun

OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Mariève Cadoret, déclare la séance ouverte. Il est 18h36.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Tincler que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-05/02/2025)





ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2025
- 3. Parole au public
- 4. Mot de la présidence
 - Attestation de formation
 - Mot du CCP

5. Mot de la direction

Approbation et adoption :

- Règles du service de garde (adoption)
- Critères du choix d'une direction d'école (Consultation)
- Photos scolaires (adoption)
- Utilisation du budget d'aide aux parents de maternelle-1ère année (adoption)
- Sorties éducatives (approbation)

Information:

- Consultation sur le parc
- Activités en cours
- Ressources humaines

6.Service de garde

7.OPP

8. Membres de la communauté

9.Varia

Le poids des sacs à dos des enfants Charge mentale - appel aux parents

10. Prochaine rencontre: 26 mars 2025

11.Levée de l'assemblée

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par France Boudreault que le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2024 soit approuvé suite à la lecture et sans modification.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-05/02/2025)

3. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

- Attestation de formation

Madame Cadoret vérifie que tous les membres ont bien suivi leur formation obligatoire dont le contenu porte sur le fonctionnement du conseil d'établissement.





Représentante du CCP

Mme Tincler partage certaines informations reçues au CCP qui pourraient intéresser l'école :

- Organisme Avec toute ma tête, qui promeut l'utilisation d'un casque pour les activités sportives. Ceuxci proposent des ateliers de 25 minutes dans les écoles, et souhaitent être présents dans les milieux défavorisés. Ils ont aussi des casques à donner aux élèves. Un pairage avec l'enseignant d'éducation physique est nommé comme étant pertinent à la tenue de ces ateliers.
- Projet PIVOT, qui est un programme d'intervention en délinquance dans les écoles défavorisées. Ils offrent des interventions ponctuelles quand des situations problématiques sont observées (ex. : recrutement de gang).

5. MOT DE LA DIRECTION

ADOPTION ET APPROBATION

Règles du service de garde

CONSIDÉRANT que les montants chargés aux parents pour l'année 2024-2025 ont été présentés (9.50\$ par jour au SDG et 4\$ par jour pour les dineurs)

CONSIDÉRANT que les montants chargés aux parents sont approuvés en CÉ en juin, puis mis à jour en août de chaque année

CONSIDÉRANT que les frais seront approuvés en CÉ à chaque changement de montant chargé aux parents et que les règles et modalités seront envoyées aux parents systématiquement suite à chaque modification

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Tincler

QUE les règles du service de garde soient adoptées

Pour: 8 Contre: 0 Abstentions: 0

Approuvée à l'unanimité (03-CE-05/02/2025)

- Critères du choix d'une direction d'école

CONSIDÉRANT que le formulaire du CSSDM est rempli séance tenante avec les membres du conseil d'établissement

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Vinuesa,





QUE les critères de choix d'une direction d'école soient approuvés à travers la transmission du formulaire complété

Pour: 8 Contre: 0 Abstentions: 0

Approuvée à l'unanimité (04-CE-05/02/2025)

Photo scolaire

CONSIDÉRANT que les commentaires sont positifs, tant au niveau de l'équipe-école que pour les membres du conseil d'établissement

IL EST PROPOSÉ par Kimberly Duarte

QUE l'école aille de l'avant avec la compagnie Enfantsclik pour la prise de photos de l'année scolaire 2025-2026

Approuvée à l'unanimité (05-CE-05/02/2025)

- Utilisation du budget d'aide aux parents de maternelle-1ere année

CONSIDÉRANT que la proposition d'un accompagnement en ergothérapie par Valérie Godin pour les élèves de maternelle et première année ainsi qu'une conférence animée par Andreea Toma (psychoéducatrice) satisfait les membres du CÉ

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Vinuesa

QUE le budget soit attribué pour les services proposés

Pour: 8 Contre: 0 Abstentions: 0

Approuvée à l'unanimité (06-CE-05/02/2025)

Sorties éducatives

Pas de sortie à approuver

POINTS D'INFORMATION

- Consultation sur le parc Berthe-Louard

La direction informe les membres du CÉ qu'un document présentant les consultations faites à l'école (personnel et élèves) et au conseil d'établissement a été déposé à la mairie d'arrondissement en vue de la réfection du parc Berthe-Louard.





Les représentants de l'arrondissement ont informé l'école qu'une fois les soumissions reçues à la ville, l'école sera informée et pourra commenter les propositions.

- Activités en cours

La direction informe les membres du conseil d'établissement que :

- Un carnaval d'hiver aura lieu le 28 février grâce à l'organisation de l'enseignant d'éducation physique;
- Le conseil d'élèves travaille à trouver un nom pour représenter les élèves de l'école. Ils effectuent des consultations en ce sens.
- Un bingo sera organisé par le conseil d'élèves à l'occasion de la Saint-Valentin

- Ressources humaines

La direction informe les membres du conseil d'établissement que :

- Le concierge de jour, Monsieur Habibe, a choisi un poste dans une autre école. Monsieur Hakim Belloul occupera le poste de jour. Le poste offert en remplacement de Monsieur Belloul le soir a déjà été pourvu.
- L'éducatrice qui occupait le poste de classe principale est retournée à son école d'appartenance, et sera donc remplacée.
- Mme Sarra, enseignante de maternelle, est présentement en congé indéterminé. Son remplacement a été comblé.

6. SERVICE DE GARDE

Mme France Boudreault informe les membres du CÉ du contenu des prochaines journées pédagogiques :

- 27 janvier : Piscine Sophie Barat. L'activité a été très appréciée par les élèves.
- 19 février : Glissades au Mont-Royal
- 20 mars : Cabane à sucre à l'école (ferme, dégustation, ateliers)

Mme Boudreault informe aussi le CÉ que le partenariat avec les étudiants bénévoles du Collège André-Grasset se poursuit cette année, et que 4 activités parascolaires seront offertes aux élèves du service de garde.

7. OPP

Aucun contenu à partager

8. MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Marc Robillard informe les membres du conseil d'établissement qu'une fête d'hiver sera organisée par les Loisirs Sophie-Barat le 15 février au parc Berthe-Louard, entre 13h et 16h.

Il nomme aussi que le dépliant pour les camps estivaux sera envoyé à l'école dans les semaines à venir





afin qu'il soit partagé aux parents.

9. VARIA

Poids des sacs à dos

Un membre du CÉ demande que l'on sensibilise l'équipe-école quant au poids des sacs à dos des élèves. La direction vérifiera certaines informations à ce sujet auprès du CSSDM et fera un retour lors du prochain CÉ.

- Charge mentale – appels aux parents

Un membre demande à ce que la répartition faite lors des appels téléphoniques du secrétariat ou du service de garde entre les deux parents soit équitable. Il est nommé par la direction que cela est fait dans la mesure du possible.

10. PROCHAINE RENCONTRE:

26 mars 2025

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h18	
Présidence	Direction d'établissement

